

## Communiqué

*CERAG / Union des Forces Démocratiques de Guinée*

Conakry, le 06 août 2024

Face à la note circulaire émise par Mamadou Bano Sow, nous tenons à dénoncer avec la plus grande fermeté cet acte qui constitue **une attaque directe contre les adhérents et sympathisants de l'UFDG**. Celui qui a émis cette note pense pouvoir menacer arbitrairement, mais cela ne fait que révéler la fragilité actuelle de la direction. En réalité, cela provient d'un groupe restreint, dont la légitimité est sérieusement contestée, qui ne représente en rien la direction entière de l'UFDG. Elle ne reflète pas la voix des **350 membres** du Bureau Exécutif, ni celle de l'ensemble des adhérents.

Il convient de rappeler que, selon **l'Article 21 des Statuts**, l'UFDG peut s'associer à tout mouvement politique qui poursuive des objectifs similaires aux siens. Le CERAG, en tant que mouvement, cherche à défendre les idéaux de l'UFDG et à ramener le parti à la normalité, loin des abus.

À cet effet, il est inadmissible de sanctionner les adhérents, responsables, voire cadres du Bureau Exécutif pour le simple fait qu'ils se sont adhésés à un mouvement qui partage les mêmes valeurs, ou pour avoir exprimé librement leurs opinions. C'est non seulement contradictoire aux textes de l'UFDG, mais c'est aussi une tentative de faire taire les voix dissidentes.

Au-delà de cette intolérance, rappelons que, selon **l'Article 52 du Règlement Intérieur** de l'UFDG, toute sanction doit être proportionnelle à la gravité de la faute. Ainsi, **l'Article 54** précise que les sanctions peuvent aller de l'avertissement à la radiation, mais uniquement si des procédures transparentes sont respectées. Les sanctions doivent **suivre des protocoles clairs** et ne peuvent pas être imposées arbitrairement, **encore moins annoncées par une simple note circulaire sur les réseaux sociaux**.

Menacer de démission forcée tout militant et responsable de l'UFDG s'adhérant au CERAG n'est pas seulement un préjudice, c'est une absurdité. Cela montre aussi l'incapacité à accepter la diversité d'opinions et la diversité en général. Accuser notre mouvement CERAG de déstabiliser l'UFDG et de dénigrer ses responsables avec la bénédiction du CNRD et du gouvernement **n'est qu'une tentative de manipulation**. C'est totalement en contradiction avec **l'Article 12 des Statuts** de l'UFDG, qui précise que tout membre doit contribuer au renforcement de l'unité et de la concorde nationales. **Comment peut-on prétendre renforcer l'unité nationale en s'attaquant à nos institutions et à ceux qui cherchent à dialoguer ?** Banaliser la haine et la discorde sous prétexte de loyauté envers l'UFDG, c'est non seulement une pure manipulation, mais aussi destructeur pour le parti.

Enfin, ces actes arbitraires montrent **à quel point la direction de l'UFDG est fracturée, incapable d'unir le parti autour d'un congrès et influencée par la politique de chaos menée par Cellou Dalein Diallo, qui est absent de cette même direction depuis plus de deux ans. À ce stade, quelle crédibilité reste-t-il quand on se cache derrière un écran pour imposer des sanctions ?** Il est temps d'arrêter l'intimidation. Vous ne faites que détruire ce qui reste du parti. C'est une mascarade et un véritable coup de grâce porté à l'ensemble de l'Union des Forces Démocratiques de Guinée.